Table des matières

04 — Mot du maire et RQF

05 — Mission, rôles de la municipalité / Énoncé de vision

06 — Membres du comité et collaborateurs

07-08 — Portrait statistique

09 — Définition de la famille et des aînés

10 — Les valeurs et les principes directeurs

11 — Les axes d'intervention

12 — Plan d'action

18 — Remerciements / Références

C'est avec beaucoup de plaisir et de fierté que nous vous présentons une version renouvelée de notre politique familiale et des aînés.

Mot du maire

Gilles Couture
Maire de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup

Fruit de la réflexion d'un comité de travail et des nombreuses réponses reçues lors des consultations, cette politique se veut un engagement communautaire vers le développement d'un milieu de vie agréable pour nos citoyens de tous âges.

Vivre ensemble, voir grandir nos futures générations, accompagner les parents dans leurs rôles et assurer le bien-être de nos bâtisseurs, voilà un projet qui doit mobiliser toute notre population autour des objectifs que nous propose le comité de la présente politique.

J'invite donc tous les citoyens de St-Hubert, jeunes et moins jeunes, permanents et saisonniers à s'approprier le contenu de cette présentation et à contribuer activement à la réalisation de ce projet communautaire. Ce travail est collectif, réfléchi et rempli d'avenir pour notre milieu.

Merci à ceux et celles qui nous proposent ce beau défi.

Mot de l'élue responsable des questions familles et aînés et du comité de la politique familiale et des aînés

C'est avec un sentiment de grand accomplissement qu'il me fait plaisir de vous dévoiler notre politique familiale et des aînés ainsi que le plan d'action qui l'accompagne.

Récolte de longs mois de travail, de vastes consultations et d'analyse. Je suis convaincue qu'ils seront des outils de référence qui guideront nos décisions et nos actions dans le futur.

C'est grâce à une chargée de projet et une équipe de travail dynamique que nous avons réussi à cibler les mesures et les actions à privilégier. Je tiens à les remercier pour leur disponibilité et leur dévouement.

Le comité et moi espérons que cette politique contribue au bien-être des familles et des aînés de notre belle municipalité.

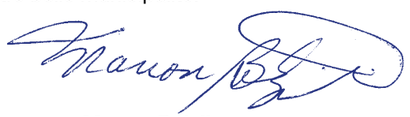

Manon Belzile,
Conseillère municipale
Responsable des questions familiales et des aînés (RQF)

Mission, rôles de la municipalité

La Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup a le désir constant d'offrir à sa population une excellente qualité de vie et des services répondant à leurs besoins. Cette politique traduit la volonté d'améliorer le développement de la communauté sous toutes ses facettes et guidera les actions mises en œuvre lors des prochaines années afin que chaque citoyen et citoyenne puisse s'investir et s'épanouir pleinement dans son milieu.

La municipalité s'engage donc à agir en tant que leader dans la coordination des actions et d'en assumer la responsabilité. Elle s'engage aussi à être partenaire et facilitateur auprès d'autres organismes initiant des projets et à mettre de l'avant les ressources nécessaires pour leur venir en aide et ainsi assurer la continuité du plan d'action. Enfin, elle jouera le rôle d'ambassadrice auprès de diverses instances en représentant fièrement les intérêts des familles et aînés de son territoire.

Énoncé de vision

Saint-Hubert et ses trois lacs, une histoire à transmettre, des richesses à développer, une communauté fière, impliquée et tissée serrée.

SAINT-HUBERT
DE-RIVIÈRE-DU-LOUP

Membres du comité et collaborateurs

Messieurs :

Normand Beaulieu

Édouard Soucy

Mesdames :

Stéphanie Lagacé

Josée Ouellet

Sheron Tremblay

Émilie Potvin

Hélène Plourde

Geneviève Richard

Manon Belzile
Conseillère municipale, responsable questions familles et aînés

Vanessa Soucy
Chargée de projet

Collaborateurs :

Pavillon Durocher

Table d'harmonisation des aînés

Marie-Ève Ouellet
Agente de développement MRC de Rivière-du-Loup

Renald Boucher
Conseiller en développement des politiques familiales et des aînés au ***Carrefour action municipale et famille***

Remerciements et crédits photos:

Nicolas Gagnon

Catherine Sirois

Michel Ouellet

Michèle Soucy

Marcel Deschamps

Crédit photo : Nicolas Gagnon

Portrait statistique
(données de 2011 sauf si spécifié)

1235 habitants

Diminution de **7%** de la population en **10 ans**.

5e plus haut taux des **35 ans** et moins dans la MRC

Augmentation du taux des 65 ans et plus

Diminution du nombre de familles

Augmentation du nombre de ménages et du nombre de personnes vivant seules

Répartition de la population selon l'âge

Tranche d'âge	2001	2001 (%)	2006	2006 (%)	2011	2011 (%)
0-4 ans	45	3	60	4	65	5
5-14 ans	190	15	135	9	110	9
15-19 ans	120	9	110	8	75	6
20-24 ans	80	6	95	7	65	5
25-54 ans	535	41	550	39	440	36
55-64 ans	160	12	210	15	240	19
65-74 ans	105	8	155	11	145	12
75 ans et +	80	6	105	7	100	8
Total	**1315**		**1420**		**1240**	

Les personnes de 65 ans et plus : **19,8%** de la population

Les enfants de 0 à 4 ans : **5,2%** de la population

Âge médian : **49,2 ans**

370 familles	Nombre de personnes dans la famille	2011
	1 personne	140
	2 personnes	200
	3 personnes	75
	4 personnes	65
	5 personnes ou plus	35

Scolarisation

Études universitaires : **5,5%**

Études collégiales : **13,1%**

Formation professionnelle : **34,5%**

DES : **17,9%**

Aucun diplôme : **29%**

Revenus et économie

Ménages ayant un faible revenu après impôt : **17%**

65 ans et plus ayant un faible revenu après impôt : **35,3%**

Territoire de **191,69 km²**

Zone industrielle de **34 000 m²**

+/- 70 PME

27 entreprises agricoles et **35 exploitants** pour un revenu de **6 millions** en 2010

Près d'une **trentaine** de commerces et services

Présence d'une **activité touristique** qui génère d'importantes retombées économiques

Implication sociale

10 % de la population de 15 ans et plus est impliquée dans un organisme et plus

Les personnes de 25 à 54 ans ont le pourcentage d'implication le plus élevé, soit **4.5%**

Indice de vitalité sociale 2014

Saint-Hubert **420.6** Bonne vitalité (au **2e rang** de la MRC)

Crédit photo : Nicolas Gagnon

Définition de la famille

« La municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup considère la famille comme la cellule de base de la société et le milieu privilégié du développement affectif, personnel et social des personnes de tous âges. À Saint-Hubert, la famille est une force majeure du développement et de sentiment d'appartenance à la communauté. La famille s'incarne aujourd'hui en différents modèles : elle englobe l'ensemble des gens ayant des liens familiaux selon leurs réalités propres, à chacune des étapes de leur vie. »

Définition d'un aîné

« La municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup considère les aînés comme des êtres chers qui contribuent à l'enrichissement de la communauté en permettant la transmission de connaissances entre les générations. Qu'on les appelle préretraités, retraités, personnes âgées ou gens du bel âge, un grand nombre d'entre eux contribue activement au dynamisme de leur collectivité grâce à leur engagement social. Leur apport et leurs besoins varient selon leur tranche d'âge, mais ces derniers doivent toujours être comblés et respectés. »

LES VALEURS ET LES PRINCIPES DIRECTEURS

Les valeurs et leur définition

Respect
Intégrité de la personne et du bien commun.

Sécurité
Bien-être de la personne et de l'environnement.

Solidarité
Partage et entraide intergénérationnel.

Vitalité
Dynamisme du milieu et développement du sentiment d'appartenance.

Les principes et leur définition

Le développement durable
Promouvoir des actions en respect des besoins du présent tout en assurant la pérennité pour les générations futures.

Les saines habitudes de vie
Promouvoir l'adoption des saines habitudes de vie tant sur le plan de l'activité physique que sur celui de l'alimentation afin de préserver une bonne santé et la sécurité chez tous les citoyens.

La transmission du savoir
Favoriser le respect, la communication et l'éducation entre les générations afin d'assurer le partage des compétences et des traditions.

La participation citoyenne
Encourager et valoriser l'implication active des familles et des aînés pour développer un sentiment d'appartenance, de fierté envers le milieu.

Crédit photo : Elsia Lavigne

Les axes d'intervention

Loisirs, vie communautaire et participation sociale

Le dynamisme et le sentiment d'appartenance du milieu passent par l'offre de loisirs et les opportunités de rencontres et de partage. D'ailleurs, des équipements et infrastructures adéquats ainsi qu'une offre de services et d'activités répondant aux besoins de la population jouent un rôle important sur la qualité de vie, le bien-être et le développement des individus. La participation et l'implication des citoyens à la vie communautaire sont un élément clé pour le maintien d'activités variées.

Soutien communautaire et services de santé

Le développement de la communauté et des individus nécessite un soutien constant offert par la municipalité et une concertation auprès de diverses organisations. Le maintien et l'augmentation des services offerts chez nous sont au cœur des préoccupations. Une attention particulière est portée aux services de santé et aux saines habitudes de vie. Pouvoir profiter de services de santé à proximité de chez soi améliore également la qualité de vie et contribue à la tranquillité d'esprit pour nos aînés.

Aménagement du milieu de vie et habitation

L'accessibilité à la propriété, la qualité des infrastructures municipales et l'aménagement des lieux publics favorisent l'établissement de nouvelles familles. Les lacs, les paysages et le patrimoine bâti sont d'une grande richesse et permettent d'attirer des résidents saisonniers et des touristes. Leur accessibilité et leur conservation sont des enjeux parfois opposés avec lesquels il faut travailler.

Communication et information

La bonne circulation de l'information permet la cohésion et renforce l'autonomie d'action des habitants et acteurs du milieu. Divers outils sont disponibles ; ils doivent être conviviaux, faciles d'utilisation et tenus à jour afin que tous développent le réflexe de les consulter. Être mieux renseigné sur les services, les activités et les ressources disponibles permet par la suite à la population de s'exprimer et s'impliquer.

Déplacements et sécurité

La sécurité est à la base d'une bonne qualité de vie. Les citoyens doivent avoir l'esprit tranquille lorsqu'ils circulent dans les rues, fréquentent les lieux publics et même lorsqu'ils sont chez eux. La formation continue des services d'urgences offerts (pompiers et premiers répondants) par la municipalité assure des interventions de qualité et un délai de réponse rapide sur le territoire.

Plan d'action

Axe d'intervention 1 : LOISIRS, VIE COMMUNAUTAIRE ET PARTICIPATION SOCIALE

Objectifs	Actions	Cible F	Cible A	Responsable et partenaires	Échéancier 2017	Échéancier 2018	Échéancier 2019
1. Renforcer les liens de solidarité entre les citoyens ainsi que le sentiment d'appartenance et de fierté envers le milieu.	1.1. Organiser des 5 à 7 mensuels.	X	X	Gang des Trainés Municipalité Autres comités et organismes	X	X	X
	1.2. Poursuivre et publiciser les activités intergénérationnelles existantes.	X	X	Service des loisirs 50 ans et + Table d'harmonisation des aînés	X	X	X
	1.3. Réaliser de nouvelles activités intergénérationnelles.	X	X	Service des loisirs 50 ans et + Table d'harmonisation des aînés		X	X
	1.4. Maintenir et soutenir les activités sociales rassembleuses. (festival de rue organisé par la Gang des Traînés, fête de la St-Jean-Baptiste, party des entreprises, souper St-Valentin de la Coop santé, etc.)	X	X	Comités et organismes Municipalité	X	X	X
	1.5. Organiser une fête dans les rues de type « Fête des voisins ».	X	X	Service des loisirs CDTE		X	X
2. Développer une cohésion entre les citoyens du village et les citoyens résidant autour des lacs permanents et saisonniers.	2.1. Informer plus directement les associations des riverains des trois lacs des activités se déroulant au village.	X	X	Municipalité	X	X	X
	2.2. Organiser des activités quatre saisons autour des lacs accessibles à tous.	X	X	Service des loisirs Associations des riverains Gestionnaire de la plage CDTE		X	X
3. Répondre aux besoins de la population en matière de loisir sportifs et culturels.	3.1. Augmenter l'offre de services en matière de loisir culturel.	X	X	Service des loisirs	X	X	X
	3.2. Supporter la création d'un club de marche intergénérationnel et un tracé sécuritaire dans les rues de la municipalité.	X	X	Service des loisirs Municipalité CDTE		X	X
	3.3. Déterminer le plan d'aménagement d'un sentier pédestre. accessible à proximité du village.	X	X	CDTE			X
	3.4. Concevoir une activité sportive d'envergure provinciale. (ex. : triathlon).	X		Service des loisirs Coop santé Hockey mineur Sûreté du Québec			X
	3.5. Maintenir et augmenter le niveau de fréquentation de l'aréna.	X	X	Service des loisirs Hockey mineur	X	X	X

4. Favoriser la participation sociale des familles et des aînés lors d'événements novateurs.	4.1. Organiser une soirée annuelle de reconnaissance de l'implication bénévole dans le milieu.	X	X	Service des loisirs Municipalité Gang des Traînés CDTE	X	X	X
	4.2. Organiser une activité familiale pour l'intégration des nouveaux arrivants et la présentation des nouveau-nés.	X	X	Service des loisirs Table famille des 5 cantons		X	X
	4.3. Offrir un service de garderie lors d'activités destinées aux parents.	X		Service des loisirs Municipalité Table famille des 5 cantons Hockey mineur	X	X	X
	4.4. Concevoir un programme de service de garde entre la fin du camp de jour et la rentrée scolaire.	X		Municipalité		X	X

Légende : **A** : aînés
F : familles
■ : responsable de l'action
■ : partenaires et collaborateurs

CCU : *Comité consultatif d'urbanisme*
CDTE : *Corporation de développement touristique et économique*

Plan d'action

Axe d'intervention 2 : SOUTIEN COMMUNAUTAIRE ET SERVICES DE SANTÉ

Objectifs	Actions	Cible F	Cible A	Responsable et partenaires	Échéancier 2017	Échéancier 2018	Échéancier 2019
1. Assurer la transmission du savoir entre les générations.	1.1. Augmenter les journées d'activités du marché public en été.	X	X	Comité embellissement		X	X
	1.2. Supporter l'installation d'une boutique de produits artisanaux et locaux.	X	X	CDTE			X
	1.3. Concevoir une activité découverte entre les jeunes et les personnes âgées provenant de divers organismes.	X	X	Comités et organismes École		X	X
2. Assurer le développement économique et social de la municipalité.	2.1. Réaliser des activités de promotion sur l'achat de produits locaux.	X	X	CDTE Commerces	X	X	X
	2.2. Organiser une journée « portes ouvertes » en collaboration avec les commerces et producteurs du milieu.	X	X	CDTE Commerces et producteurs	X	X	X
	2.3. Produire un outil promotionnel sur les avantages et incitatifs offerts aux familles et aux aînés par le milieu.	X	X	Municipalité CDTE	X		
	2.4. Produire un outil promotionnel destiné aux gens d'affaires sur les avantages et incitatifs offerts par le milieu.	X		Municipalité CDTE	X	X	
3. Développer et améliorer l'offre de services de santé de proximité.	3.1. Maintenir et soutenir les activités de la Coop de solidarité santé Saint-Hubert.	X	X	Coop santé Membres de la coop	X	X	X
	3.2. Bonifier l'offre de soins à domicile.		X	Coop santé CISSS	X	X	X
4. Assurer le maintien de l'école secondaire à Saint-Hubert.	4.1. Mettre en place un comité de sauvegarde et développement de l'école qui aura pour mandat de développer une spécialité.	X		Fondation de l'école	X	X	X
5. Promouvoir les saines habitudes de vie auprès de la population.	5.1. Établir des menus santé au casse-croûte de l'aréna.	X	X	Service des loisirs Municipalité Gestionnaire casse-croûte		X	X
	5.2. Offrir des menus santé lors d'activités organisées.	X	X	Comités	X	X	X
	5.3. Supporter l'organisation de cuisines collectives.	X	X	Municipalité	X	X	X
	5.4. Organiser des conférences et des ateliers pour les aînés et les familles sur des thèmes qui portent sur les saines habitudes de vie.	X	X	CISSS 50 ans et + Table d'harmonisation des aînés		X	X

Légende : **A** : aînés
F : familles
■ : responsable de l'action
■ : partenaires et collaborateurs
CCU : *Comité consultatif d'urbanisme*
CDTE : *Corporation de développement touristique et économique*

Plan d'action

Axe d'intervention 3 : AMÉNAGEMENT DU MILIEU DE VIE ET HABITATION

Objectifs	Actions	Cible F	Cible A	Responsable et partenaires	Échéancier 2017	Échéancier 2018	Échéancier 2019
1. Améliorer les services au niveau des lacs.	1.1. Aménager des infrastructures sanitaires et de loisirs adéquates et attrayantes à la plage municipale.	X	X	Municipalité Gestionnaire plage CDTE		X	X
	1.2. Construire une rampe d'accès pour les bateaux à la plage municipale.	X	X	Municipalité Gestionnaire plage CDTE			X
2. Favoriser l'accès aux lacs pour les citoyens n'ayant pas de propriétés riveraines et les touristes.	2.1. Élaborer un plan d'aménagement d'un bistro-bar à la plage municipale.	X	X	CDTE Gestionnaire plage Municipalité			X
	2.2. Mettre en place un accès touristique au lac St-Hubert et St-François.	X	X	Associations des riverains Municipalité CDTE			X
3. Favoriser l'embellissement du village.	3.1. Élaborer un plan d'entretien rigoureux des terrains et bâtiments municipaux.	X	X	Municipalité		X	X
	3.2. Mettre en place davantage de signalisation concernant les commerces et les lieux publics.	X	X	Comité embellissement Municipalité Ministère du Transport		X	X
	3.3. Doter la municipalité d'un plan d'aménagement paysager.	X	X	Comité embellissement Municipalité			X
4. Préserver le patrimoine architectural et naturel de la municipalité.	4.1. Mettre en place un comité de réflexion sur l'avenir de l'église.	X	X	Fabrique Citoyens		X	X
	4.2. Organiser des campagnes d'information sur l'aménagement paysager.	X	X	Comité embellissement		X	
	4.3. Organiser des campagnes de sensibilisation à la pollution de l'eau.	X	X	Associations des riverains	X	X	X
5. Améliorer l'aménagement des parcs et aires de repos.	5.1. Installer des poubelles et des bacs de récupération dans les parcs et terrains municipaux où passent les piétons.	X	X	Comité embellissement Municipalité	X	X	X
	5.2. Installer des bancs sur le terrain de la Fabrique près de la statue du Sacré-Cœur.	X	X	Fabrique Comité embellissement Municipalité			X
	5.3. Augmenter la superficie des terrains dédiés au jardin communautaire.	X	X	Comité du jardin communautaire Municipalité	X		
	5.4. Aménager des zones d'activités physiques dans les parcs.	X	X	Service des loisirs Municipalité Comité embellissement			X
6. Développer des mesures d'accès à la propriété.	6.1. Mettre en place de nouveaux programmes d'incitatifs à la rénovation et à la construction.	X	X	Municipalité CCU		X	X
	6.2. Promouvoir les zones de développement résidentiel.	X	X	Municipalité CCU		X	X
	6.3. Mettre à la disposition des aînés une liste de logements adaptés disponibles.		X	Municipalité			X

Légende : **A** : aînés
F : familles
■ : responsable de l'action
■ : partenaires et collaborateurs
CCU : *Comité consultatif d'urbanisme*
CDTE : *Corporation de développement touristique et économique*

Plan d'action

Axe d'intervention 4 : COMMUNICATION ET INFORMATION

Objectifs	Actions	Cible F	Cible A	Responsable et partenaires	Échéancier 2017	Échéancier 2018	Échéancier 2019
1. Améliorer l'accessibilité et la qualité de l'information aux familles et aînés.	1.1. Publier le bottin des services et le rendre disponible sur le site internet de la municipalité.	X	X	CDTE Municipalité	X	X	X
	1.2. Installer un panneau d'affichage électronique concernant les activités de tous genres (assemblée, fête, etc.)	X	X	Municipalité		X	
	1.3. Mettre à jour régulièrement la page Facebook et le site web de la municipalité et rendre ce dernier plus convivial.	X	X	Municipalité	X	X	X
	1.4. Mettre en place un système de télécommunautaire dans les endroits publics et au pavillon Durocher.	X	X	Municipalité Commerces et organismes			X
	1.5. Publier des infolettres regroupant des informations importantes entre les parutions du Journal le St-Hubert en bref.	X	X	Municipalité	X	X	X
	1.6. Créer une liste de noms pour les personnes offrant leurs services pour des travaux tels que la tonte de gazon, rentrer le bois de chauffage, pelleter les entrées, etc.	X	X	Municipalité	X	X	X
	1.7. Vérifier annuellement la distribution du St-Hubert en bref.	X	X	Municipalité	X	X	X
	1.8. Poursuivre les chaînes téléphoniques aux membres du club des 50 ans et +.		X	Club des 50 ans et +	X	X	X
2. Accroître les communications entre les élus et les citoyens.	2.1. Organiser de courts sondages annuels ou des consultations publiques en cas de besoin.	X	X	Municipalité CDTE Comités et organismes	X	X	X
	2.2. Organiser des rencontres annuelles entre les élus et les membres de divers organismes et associations.	X	X	Municipalité	X	X	X
	2.3. Inviter les citoyens à participer aux séances du conseil municipal.	X	X	Municipalité	X	X	X
3. Faire rayonner Saint-Hubert.	3.1. Intégrer la vidéo promotionnelle lors de présentations et la partager massivement sur les réseaux sociaux.	X	X	Tous	X	X	X
	3.2. Faire la promotion de l'énoncé de vision dans les communications internes et externes.	X	X	Tous	X	X	X
	3.3. Informer les médias régionaux lors des réussites dans la municipalité.	X	X	Tous	X	X	X

Légende : **A** : aînés
F : familles
■ : responsable de l'action
■ : partenaires et collaborateurs
CCU : *Comité consultatif d'urbanisme*
CDTE : *Corporation de développement touristique et économique*

Plan d'action

Axe d'intervention 5 : DÉPLACEMENTS ET SÉCURITÉ

Objectifs	Actions	Cible F	Cible A	Responsable et partenaires	Échéancier 2017	Échéancier 2018	Échéancier 2019
1. Favoriser la sécurité dans la municipalité.	1.1. Offrir un service de qualité en matière de sécurité incendie.	X	X	Service incendie	X	X	X
	1.2. Poursuivre le développement du service incendie et des premiers répondants.	X	X	Service incendie	X	X	X
	1.3. Poursuivre les activités de sensibilisation à la sécurité piétonnière scolaire.	X		Sûreté du Québec École	X	X	X
	1.4. Soutenir les parents dans leurs demandes à la commission scolaire concernant les déplacements de leurs enfants pour se rendre à l'école.	X		Municipalité		X	X
	1.5. Mettre en place de l'accompagnement pour le déplacement actif de nos aînés.		X	CISSS Coop santé		X	X
	1.6. Organiser une activité de sensibilisation à la sécurité à vélo (port du casque, règles de sécurité, etc.)	X		Gang des Traînés Sûreté du Québec École	X	X	X
	1.7. Maintenir le réseau routier en bon état.	X	X	Municipalité Ministère du Transport	X	X	X
	1.8. Augmenter la présence régulière de policiers dans le secteur.	X	X	Sûreté du Québec	X	X	X
	1.9. Prévoir l'aménagement d'un corridor ou trottoir pour les piétons vers l'Ouest (à partir du centre touristique).	X	X	Municipalité Ministère du Transport			X
	1.10. Poursuivre la présence des pompiers ou des policiers lors d'activités dans les rues (Halloween, parade, automne à grands pas, etc.).	X	X	Service incendie Sûreté du Québec	X	X	X
	1.11. Poursuivre les exercices d'incendie dans les lieux stratégiques tels que le Pavillon Durocher et l'école.	X	X	Service incendie	X	X	X
	1.12. Promouvoir les plans d'urgence de la municipalité.	X	X	Municipalité	X	X	X

Légende : **A** : aînés
F : familles
■ : responsable de l'action
■ : partenaires et collaborateurs
CCU : *Comité consultatif d'urbanisme*
CDTE : *Corporation de développement touristique et économique*

Remerciements

La présente politique n’aurait jamais vu le jour sans le soutien du comité. Celui-ci a contribué au succès de cette démarche.

Références

Guide d’accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés (2014), Ministère de la santé et des services sociaux, 36 pages.

Profil statistique 2011 de la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup (2014), Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup, 21 pages.

Crédit photo : Nicolas Gagnon